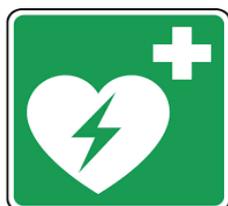


Liste des formations proposées par la formation spécialisée du CSAL de la DDFiP60 pour l'année 2023

-1 Sauveteur-Secouriste du Travail (S.S.T) : formation ouverte à tous. 2 jours de formation pour un groupe de 10 personnes, avec un recyclage préconisé tous les ans. Deux sessions seront programmées dans l'année. Le lieu de formation dépendra de la localisation des inscrits.

NB: Les agents formés ou recyclés les années précédentes seront contactés individuellement pour bénéficier d'un recyclage annuel. Plusieurs sessions seront prévues à Beauvais, Compiègne, Creil et Senlis.



-2 Sécurité électrique : formation ouverte à tous, mais plus particulièrement destinée aux gestionnaires de site, aux chefs de postes, aux B-gestion, aux personnels d'entretien. 2 ou 3 jours de formation pouvant être délocalisés sur les différents sites.



-3 Sécurité incendie-utilisation des extincteurs : formation ouverte à tous. 2h30 de formation théorique et pratique pouvant être délocalisés sur les différents sites, en fonction du nombre d'inscrits



-4 S'approprier les moyens de mieux gérer les conflits et l'agressivité

Formation « GERFO » plus particulièrement adressée aux agents en poste à l'accueil ou en contact direct avec le public. 2 jours de formation à organiser sur site en fonction des inscriptions.



-5 Stage de conduite sur circuit : formation individuelle réservée aux agents se déplaçant souvent professionnellement (équipe de renfort, huissiers, agents France Domaine, agents de service, conseillers aux décideurs locaux.....). 2 jours de formation sur le circuit « centaure » à Hénin-Beaumont (62) ou à proximité de Rouen (76).



-6 Prévention chiens agressifs : formation à destination aux agents exposés à ce risque.

1 journée de formation animée par Gérard GUINAUDEAU, expert en éducation canine.



Il s'agit d'un premier recensement des demandes de stages. Elles doivent impérativement être transmises à votre assistant de prévention, Alain ANCEL après validation par votre chef de service. L'organisation d'une session de formation dépendra du nombre d'agents inscrits.

Votre animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP), Olivier RADER est à votre disposition pour tout complément d'information :

olivier.rader@finances.gouv.fr